



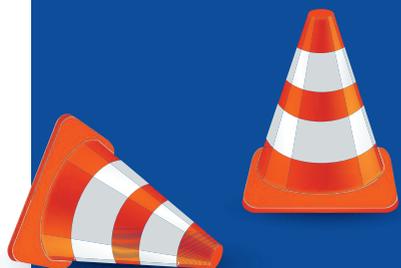
Novembre 2021-novembre 2022

**La Fédération Régionale
des Travaux Publics
Île-de-France**
Un acteur clé



SOMMAIRE

- 02 Édito
- 04 Les Travaux Publics en Île-de-France
Nombre d'entreprises, chiffres clés et conjoncture
- 06 Focus sur la F RTP Île-de-France
Présentation, ses missions, son bureau, son réseau
- 08 Les Commissions, les Observatoires de la F RTP Île-de-France
- 20 Promouvoir la filière des Travaux Publics
- 22 Les Travaux Publics dans les médias
- 23 Les événements marquants de l'année
- 26 Focus sur...
- 29 La vie des syndicats



ÉDITO

2022, d'une crise à l'autre, et pourtant...

2022 devait confirmer la reprise amorcée en 2021, mais nous devons nous rendre à la réalité : **2022 sera une année en demi-teinte** marquée par une succession de crises et un cruel manque de visibilité sur l'activité.

Pourtant, la sortie progressive de la pandémie de Covid-19 nous laissait espérer plus de sérénité, moins de désorganisation dans nos entreprises et chez nos clients et fournisseurs. L'appropriation des nouveaux modes d'organisation du travail (télétravail, nomadisme, travail hybride...) par nos clients devait moins perturber la sortie des appels d'offres et le suivi des chantiers. Bref, pour 2022, un certain optimisme prévalait.

C'était sans compter sur des éléments externes :

- **La hausse des prix des matériaux et de l'énergie**, ressentie dès fin 2021, provoquée notamment par la reprise de la demande mondiale suite aux mois d'inactivité pour cause de Covid-19.
- **La guerre en Ukraine**, entraînant une hausse supplémentaire des prix des matériaux et de l'énergie et désorganisant les flux commerciaux mondiaux, notamment le transport maritime.
- **Les mouvements sociaux du mois d'octobre en France** avec le blocage des raffineries et des dépôts pétroliers, entraînant des pénuries de carburant pénalisant l'économie dans son ensemble et nos entreprises en particulier.

Fin 2022, l'activité des Travaux Publics n'aura malheureusement pas retrouvé son niveau de 2019, comme nous l'espérons.

Il y a pourtant des raisons d'espérer.

- **Certains métiers tirent leur épingle du jeu** (canalisations, numérique, réseaux électriques, voies ferrées, travaux souterrains et génie civil). D'autres devraient avoir de meilleures perspectives pour 2023 (Routes et aménagements urbains).
- 2023 devrait voir **la montée en puissance des travaux pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**.
- Nous entrons dans **une période du cycle électoral plus favorable à l'investissement** des collectivités.
- Enfin, je crois en **la capacité de résilience de nos entreprises**, toujours prêtes à innover et à s'adapter. La décarbonation de nos activités et le développement de l'économie circulaire sont aujourd'hui des contraintes qui se transformeront demain en opportunités.

Vous pouvez compter sur moi pour mobiliser votre Fédération et ses mandataires autour des 3 grands sujets qui vous préoccupent.

- **L'économie** évidemment en poursuivant les rendez-vous auprès des grands Maîtres d'ouvrage franciliens pour vous donner la lisibilité indispensable au pilotage de votre entreprise.
- **L'emploi et la formation** pour vous permettre de disposer des compétences indispensables au développement de votre entreprise. Connexience, l'Académie des métiers des Travaux Publics Île-de-France, est l'outil de la profession qui va monter en puissance pour attirer des talents vers les Travaux Publics Île-de-France et les former avec son réseau de partenaires.

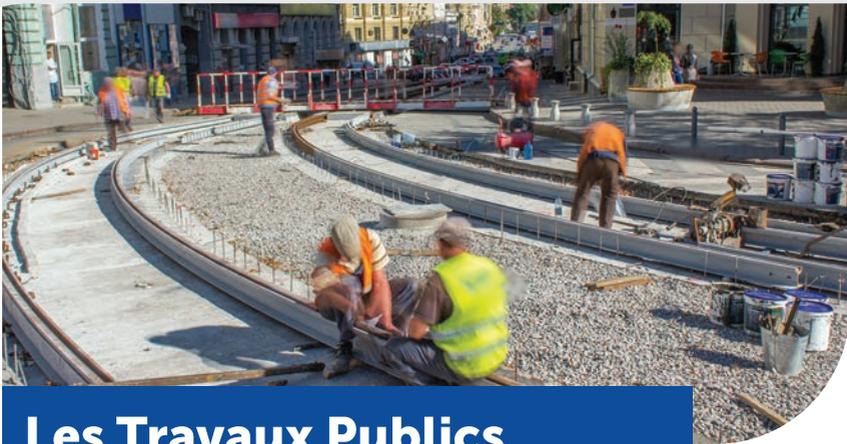
- **La transition écologique**. Les Travaux Publics, comme l'ensemble des secteurs économiques, s'interrogent et agissent pour réduire leur empreinte carbone et construire durable. Des répercussions sont à attendre, certes, dans la façon de produire, dans les matériaux utilisés mais aussi dans la formation du personnel.

Un secteur professionnel n'est respecté et entendu que par l'implication et le professionnalisme de ses membres. À ce titre, je remercie ici la centaine de mandataires qui, chaque jour, représentent et font progresser nos valeurs auprès des Maîtres d'ouvrage, des Maîtres d'œuvre et des institutionnels.

Je vous souhaite une agréable lecture et espère que les principales actions portées par la Fédération et présentées dans les pages qui suivent animeront en vous le sens de l'intérêt collectif dont nous avons besoin.



José RAMOS
Président de la F RTP
Île-de-France



Les Travaux Publics en Île-de-France

Nombre d'entreprises, chiffres clés et conjoncture

L'Île-de-France : 1^{re} région d'activité des Travaux Publics avec un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros hors taxes. Un emploi sur cinq dans les Travaux Publics est exercé en Île-de-France. 23 % du chiffre d'affaires des Travaux Publics est généré au sein de la Région Capitale.

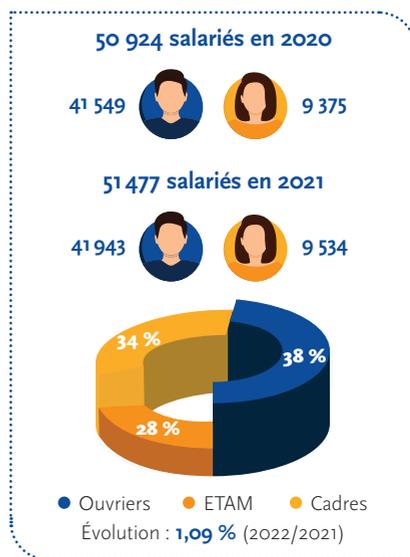
Les Travaux Publics en Île-de-France, au service de l'aménagement et de l'attractivité du territoire

Les entreprises de Travaux Publics contribuent, par leur savoir-faire et leurs innovations, à construire et à entretenir les ouvrages essentiels au bon fonctionnement et au développement économique du territoire francilien. Ouvrages d'art, routes, voies ferrées, travaux maritimes et fluviaux, assainissement, acheminement de l'eau et des énergies, travaux électriques, aménagements urbains, etc., font partie des 10 spécialités des Travaux Publics qui contribuent à bâtir et à renforcer les réseaux nécessaires à :

- La communication et la mobilité des hommes ;
- L'aménagement du cadre de vie ;
- La circulation des biens et des marchandises ;
- La production et l'acheminement des énergies ;
- L'amélioration de l'environnement.

Les Travaux Publics en Île-de-France, acteurs clés de l'emploi local

Les 850 entreprises de Travaux Publics franciliennes emploient 51 477 salariés (source : CNETP, fin 2021). L'Île-de-France reste ainsi la 1^{re} région française en termes d'emplois dans les Travaux Publics. La croissance de l'emploi a été tirée par l'augmentation du nombre d'emplois de cadres - et de la part des femmes.



Répartition du volume d'activité et estimation de la croissance par métier en 2021

Chiffre d'affaires des Travaux publics par nature de travaux (en millions d'euros)	Île-de-France	
	2021	2020 / 2021/2020
Ouvrages d'art	1 351,4	-3,5 %
Terrassements	1 931,6	13,3 %
Fondations spéciales	411,2	10,0 %
Travaux souterrains	1 214,1	36,3 %
Travaux maritimes et fluviaux	22,1	-43,2 %
Travaux routiers	2 411,0	9,5 %
Travaux des voies ferrées	757,1	17,7 %
Canalisations eau + gaz	1 122,4	19,7 %
Autres travaux filière eau et environnement	157,0	5,6 %
Travaux électriques	1 171,4	-6,5 %
Travaux du génie agricole	4,0	876,4 %
Ensemble	10 553,4	10,0 % / 958,6

Chiffre d'affaires des Travaux publics par région de travaux (en millions d'euros)	Ensemble	
	2021	2020 / 2021/2020
Île-de-France	10 553,4	10,0 %
Ensemble, France entière	46 070,6	11,7 % / 4 812,3

Projections

- L'activité en Île-de-France devrait être en hausse de 3 % en 2023.
- Les carnets de commande à fin septembre 2022 représentaient 9 mois d'activité.
- Les chantiers liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques vont monter en puissance en 2023.
- Le secteur recrute entre 6 000 à 8 000 collaborateurs par an.
- Un tiers des entreprises déclare que les difficultés de recrutement impactent leur capacité de production.

1 792 apprentis en 2020



2 235 apprentis en 2021





Focus sur la FRTP Île-de-France

Les **850 entreprises** qui composent la Fédération Régionale des Travaux Publics Île-de-France en font un interlocuteur incontournable pour l'ensemble des acteurs de la profession.

Sa vocation est d'accompagner chacune des entreprises qui lui sont affiliées à travers l'évolution continue du marché et de leur permettre de pérenniser leur positionnement **d'acteurs moteurs du développement économique régional**.

Les missions de la FRTP Île-de-France

Faciliter **les échanges** entre les professionnels des Travaux Publics et les organismes dont les actions et décisions peuvent influencer sur leur quotidien.

Connaître et **anticiper les besoins de ses adhérents** afin de les aider par une meilleure connaissance de leur environnement professionnel, économique et politique.

Conseiller et servir chaque entreprise.

Être informé des éventuels problèmes liés à la profession et **épauler les entreprises** adhérentes dans leur résolution.

Représenter et **défendre les intérêts** de la profession auprès des pouvoirs publics.

Promouvoir l'image des Travaux Publics auprès des clients, du grand public et des médias.

Organiser des rencontres régulières avec les principaux donneurs d'ordres et les milieux économiques d'Île-de-France.

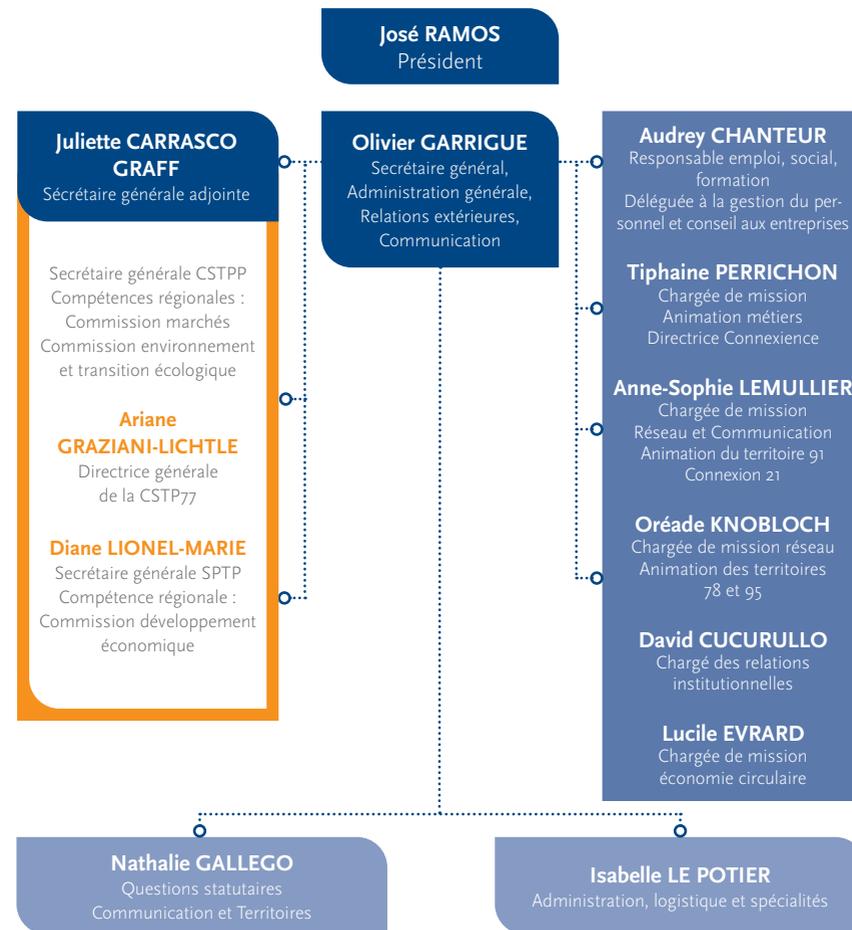
Favoriser l'innovation et l'échange pour promouvoir auprès de ses adhérents la démarche RSE.

Fédérer nos partenaires pour mobiliser des services adaptés pour nos entreprises.



Focus sur la FRTP Île-de-France

L'Île-de-France, un réseau à votre service



Le Bureau

Président
José RAMOS
1^{er} Vice-Président
Philippe SEITZ
Vice-Présidents
Bertrand BURTSHELL
Jean-Pierre GUGLIELMI
Trésorier
Francisco DA CUNHA

Secrétaires
Jean BOUZID
Christophe MAITRE
Membres
Pascal AFONSO
Philippe CAZES
Benoît MONCADE

Les coordonnées de la FRTP Île-de-France

Fédération Régionale des Travaux Publics Île-de-France
9, rue de Berri 75008 Paris | Tél. : 01 47 66 01 23
Fax : 01 47 66 10 39 | Email : idf@fntp.fr
Site Internet : www.frtpidf.fr

FRTP ÎLE-DE-FRANCE
 @FRTPIDF



Les Commissions, les Observatoires de la FRTP Île-de-France



COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Commission développement économique est présidée par *Olivier ZUNQUIN*.

Missions

- Assurer le suivi de la conjoncture régionale à travers la réalisation d'enquêtes, l'analyse de différentes données économiques produites par les fournisseurs ou les clients des entreprises de Travaux Publics.
- Suivi des projets d'équipement franciliens.
- Participer aux travaux de la Cellule Économique Régionale de la Construction Île-de-France.
- Coordonner l'action des délégués départementaux pour optimiser les contacts avec les Maîtres d'ouvrage et la circulation de l'information en liaison avec les syndicats territoriaux et de spécialités.

Actions 2021

- Suivi de l'évolution annuelle trimestrielle de l'activité en Île-de-France.
- Actualisation de l'étude Grands travaux.
- Suivi de la commande publique en Île-de-France et dans les départements avec Vecteur Plus.
- Production de données et d'argumentaires pour les conférences de presse ou les rendez-vous de la FRTP Île-de-France.
- Participation à la note de conjoncture pour communication à la CERC IDF.
- Estimation et prévision d'activité Travaux Publics en Île-de-France : 2022 et 2023.
- Suivi du plan de relance et des grands projets.
- Impact de l'inflation et des coûts de production.

Prospective

- Suivi de l'organisation territoriale et de son évolution (Métropole, territoires, départements, IDF Mobilités, etc.).
- Études en liaison avec la CERC IDF (patrimoine, réseaux, équipements publics, bureaux et logements, etc.).
- Dans le cadre du Grand Paris Express, suivi des projets d'aménagement.

Visibilité

- Suivi du projet de la Loi de programmation des infrastructures de l'État.
- Suivi des projets liés aux JOP 2024.
- Suivi de la mise en œuvre du plan de relance et des grands projets.

COMMISSION MARCHÉS/IDENTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

La commission marchés/identifications professionnelles est présidée par *Christophe MAITRE*.



Missions

- Anticiper les besoins des entreprises et les accompagner sur tous les sujets liés aux dernières évolutions législatives et réglementaires, en particulier en matière de commande publique et impactant leurs activités ou métiers;
- Informer les entreprises des évolutions législatives et réglementaires concernant la passation des marchés;
- Défendre les entreprises de Travaux Publics;
- Recueillir les dysfonctionnements constatés ou les inadaptations et, en concertation avec la FNTP, entreprendre les démarches nécessaires auprès des instances compétentes.
- Promouvoir le système de l'Identification Professionnelle. La Commission Marchés/Identifications professionnelles constitue, par ailleurs, l'instance régionale de conciliation en cas de désaccord sur les propositions d'attribution d'Identification Professionnelle.
- Participer à l'examen des dossiers litigieux suite à un incident intervenu sur un réseau, dans le cadre du Comité Régional de Concertation de l'Observatoire des Risques Travaux sur Réseaux.

Principales actions 2021-2022 et projets 2023

La période écoulée a été marquée par les conséquences de la guerre en Ukraine avec la hausse des prix des matières premières, de l'énergie et du transport. Dans ce contexte particulier, la commission s'est attachée à apporter un soutien aux adhérents de la FRTP Île-de-France à travers différentes actions :

- L'organisation de webinaires sur la « variation de prix et paiement dans les marchés publics » pour informer les entreprises, décrypter les mesures gouvernementales et identifier les leviers d'actions;
- La mise en place d'un « observatoire » des bonnes pratiques des Maîtres d'ouvrage : ouverture d'une boîte mail générique;
- La saisine de la FRTP sur les appels d'offres dérogeant à la circulaire Castex et aux préconisations de la DAJ de Bercy. L'objectif étant

de rappeler les bonnes pratiques (formule de révision, référence aux index adaptés au marché...).

En parallèle, les travaux de la commission ont porté sur le suivi du nouveau CCAG Travaux avec une veille sur les pratiques des acheteurs.

Dans les semaines et mois à venir, la commission poursuivra ses missions et le travail engagé, notamment sur :

- La refonte des index et indices;
- La hausse des prix des matières premières et ses conséquences : accompagnement des entreprises dans leur relation aux Maîtres d'ouvrage et décryptage de la circulaire Borne qui ouvre de nouvelles perspectives en matière de révision des prix dans les marchés. Une campagne de sensibilisation conduite par la FRTP Île-de-France auprès des Maîtres d'ouvrage va être conduite.

Thématiques de travail de la commission Marchés/Identifications Professionnelles

- Matinale d'information;
- Suivi de l'évolution du décret marchés et de ses arrêtés modificatifs avec la FNTP;
- Enquête et suivi du sujet facturation électronique dans les marchés publics;
- Délais de paiement;
- Suivi et promotion de l'identification professionnelle;
- Suivi des index;
- Informations sur les fiches travaux.



COMMISSION FORMATION

La Commission Formation est présidée par *Nadège CATHERINE*.



Missions

- **Assurer le développement de la formation** par le suivi de l'activité des établissements formant aux métiers des Travaux Publics et par la promotion de la formation continue des salariés.
- **Informier les entreprises** sur les nouveaux dispositifs de formation ou la réglementation.
- **Identifier les besoins** en formation et s'assurer de leur suivi.
- **Entretien des relations** avec l'Éducation nationale, le Conseil régional et les partenaires de la Formation : Constructys, CREF, OREF BTP, Organismes de formation de la profession notamment.
- **Participer à la promotion des métiers et des formations** des Travaux Publics au sein de collèges, à l'occasion de Forums, de Salons ou d'opérations spécifiques, telles que la Fête des Métiers de l'Oriente et de l'Alternerance, le salon Jeunes d'Avenir, le salon des Professions Professionnelles...

- **Accompagner la mise en place** et la recherche de financements d'actions de formation.
- **Promouvoir les dispositifs** de formation portés par Connexience, l'Académie des Métiers des Travaux Publics.

Actions 2022

Formation initiale

- **Poursuite des partenariats** avec les établissements de formation des Travaux Publics : CFM BTP, LÉA-CFI, ESTP...
- Accompagnement du bionôme lauréat des Sélections Régionales des Worldskills aux Finales Nationales de Lyon.
- Accompagnement des jeunes et des CFA dans la recherche d'entreprises d'accueil.
- Participation aux conseils de perfectionnement du CFM BTP.
- Actions de promotion des métiers et formations des Travaux Publics auprès des jeunes apprenants :
- Intervention sur des forums organisés par des collèges

franciliens et lycées des professionnels ;

- Participation aux salons ;
- Participation aux portes ouvertes d'établissements scolaires.

Formation continue

- Promotion des actions de formation portées par Connexience. Conception et mise en place de modules de formation avec les Conseils départementaux.
- Développement d'actions collaboratives avec les Centres de Formation continue de la Profession.
- Action d'information aux membres de la Commission sur les dispositifs de financement proposés par Constructys.
- Présentation des métiers et des formations des Travaux Publics aux publics de demandeurs d'emploi et en insertion.
- Intervention auprès des conseillers professionnels de Pôle Emploi, des Missions Locales et des PLIE.
- Participation à des rencontres demandeurs d'emploi-em-

Projets 2023

- ployeurs (Café de l'emploi).
- Actions coordonnées avec la SGP pour la promotion des métiers et des formations des Travaux Publics.
- Information collective au réseau des prescripteurs de l'emploi.
- Participation aux forums : Paris pour l'emploi, Jeunes d'Avenir, T'Pro, Fête des Métiers de l'Oriente et de l'Alternerance.

Publications

- Mise à jour du Tableau de Bord Prospectif Emploi Formation Travaux Publics.
- Mise à jour du Guide des Écoles de Travaux Publics.

- Reconstitution des sessions de CQP (Routes et Canaliseurs) et renforcement de la promotion du dispositif auprès des entreprises franciliennes.
- Organisation d'un webinaire de promotion du dispositif de CQP.
- Actualisation du Tableau de Bord Prospectif Emploi Formation.
- Promotion de l'application stage de 3^e : monstagept.fr
- Reconstitution des actions de promotion des métiers et formations des Travaux Publics :
- Intervention auprès des publics de jeunes, de demandeurs d'emploi et en insertion.

- Participations aux forums et portes ouvertes.
- Mise en place de 2 ambassadeurs de promotion des métiers.
- Organisation d'une matinale d'information en fonction de l'actualité et des besoins exprimés par les entreprises.
- Création de partenariats avec des collèges franciliens.
- Accompagnement des entreprises dans la lutte contre « l'illectronisme » : lancement d'une campagne d'information et réflexion sur l'élaboration d'un programme de formation en partenariat avec Connexience.





OBSERVATOIRE ÎLE-DE-FRANCE DES RISQUES TRAVAUX SUR RÉSEAUX

L'Observatoire Île-de-France des risques travaux sur réseaux est présidé par Philippe HÉRITIER.

Il s'agit d'une enceinte de réflexion collective réunissant des parties prenantes liées à la réglementation, représentées par des mandataires d'entreprises de la Construction, des Maîtres d'ouvrage, des exploitants de réseaux, des prestataires d'aide à la déclaration et de la DRIEAT Île-de-France. L'Observatoire Île-de-France des risques travaux sur réseaux a été créé en 2002 et a pour vocation d'examiner le respect du décret du 5 octobre 2011 et de ses arrêtés subséquents ainsi que de faire une veille sur les incidents en Île-de-France, d'en extraire des retours d'expériences pour proposer des outils de prévention à visée pédagogique. L'Observatoire pilote le comité régional de concertation destiné à examiner les différends intervenus à l'occasion d'un incident, limité aux biens matériels, sur des réseaux des questionnaires signataires.



Missions

- **Contribuer à l'évolution de la réglementation anti-endommagement** et la promouvoir auprès de tous les acteurs concernés.
- **Sensibiliser et former les personnels** des acteurs concernés par la mise en œuvre de la réglementation.
- **Suivre l'évolution chaque trimestre** de l'application de la réglementation et des dommages aux ouvrages en Île-de-France.
- Partager des bonnes pratiques entre entreprises de travaux, Maîtres d'ouvrages, exploitants de réseaux.
- **Remonter à l'Observatoire national les retours d'expérience** pour faire évoluer les normes et les guides techniques relatifs aux travaux à proximité des réseaux.

Actions 2021

- **Poursuite du suivi réglementaire.**
- **Information et communication :**
 - 2 newsletters.
 - Diffusion de 2 flashs d'information relatifs à des risques élevés en cas d'endommagements de réseaux.

Prévention

- Sixième édition de l'opération pédagogique des Semaines régionales de la prévention en juin et juillet 2021 avec un record de participation (+ de 1500 visites réalisées).
- Webinaire : « Sécurité sur les chantiers : marquage-piquetage, tous concernés! » pour une présentation des résultats des Semaines de la prévention et pour rappeler les enjeux de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.
- 4 réunions annuelles de l'Observatoire.
- 1 comité de concertation.
- Poursuite du dispositif Balises de sécurité 2018-2024.
- Création d'un groupe de travail relatif aux réseaux non identifiés et proposition d'une méthodologie (logigramme) de type « partage de bonnes pratiques ».
- **Analyse des causes des incidents**
 - Poursuite des travaux du groupe de travail sur l'analyse des causes profondes des accidents.

Actions 2022 et projets 2023

- **Poursuite du suivi réglementaire.**
- **Information et communication**

- Organisation de 8 événements simultanés à l'occasion des 10 ans de la réglementation anti-endommagement.
- Organisation de la Matinale de l'Observatoire, avec un focus spécifique sur le compte-rendu de marquage et les pratiques innovantes.
- 2 newsletters.

Prévention

- Septième édition de l'opération pédagogique des Semaines régionales de la prévention.
- Poursuite du dispositif Balises de sécurité 2018-2024.
- Réalisation et diffusion de deux logigrammes et modèles de courrier sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre en cas de découverte de réseau non identifié, à l'occasion de la phase projet et à l'occasion de la phase travaux.
- 4 réunions annuelles de l'Observatoire.
- Comité de concertation organisé en fonction des saisines et de la recevabilité des dossiers.
- Analyse des causes profondes d'accidents.
- Lancement de la méthode « PAGEM » : analyse d'incidents franciliens pour déterminer des causes profondes récurrentes, puis élaboration d'actions de pédagogie et de prévention.



COMMISSION ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Commission Environnement et Transition Écologique est présidée par *Vincent GROSSEHENNY*.



Missions

- **Anticiper les besoins des entreprises et les accompagner** sur tous les sujets liés à l'environnement et au développement durable.
- **Alerter les entreprises sur les enjeux liés aux évolutions réglementaires** (risque amiante, déchets de chantiers, TGAP, etc.).
- **Apporter une expertise** dans ses domaines de compétences, particulièrement lors de l'élaboration de conventions ou de chartes.
- **Représenter la FRTP Île-de-France** dans les instances extérieures (Région Île-de-France, DRIEAT...) et la Commission développement durable de la FNTP.
- **Représenter et participer aux groupes de travail de la FNTP** (déchets et recyclage, biodiversité et RSE) et remonter les questionnements des entreprises franciliennes.
- **Organiser les échanges** avec les syndicats territoriaux et de spécialité (besoins, bonnes pratiques).
- **Tester les outils proposés par la FNTP** pour les promouvoir auprès des entreprises, des Maîtres d'ouvrage et des Maîtres d'œuvre.

Actions 2022

- **Économie circulaire des Travaux Publics en Île-de-France** : promotion de la feuille de route auprès des nouveaux acteurs et recherche de financements complémentaires.
- **Label RSE dans les Travaux Publics** en Île-de-France : accompagnement des entreprises à la démarche avec la FNTP (15 entreprises labellisées).
- **Recycleurs des Travaux Publics** : participation au comité national et travail sur le plan d'action 2021-2022.
- **Veille et suivi réglementaire**, en particulier autour de la loi AGEC sur la traçabilité des déchets (Trackdéchets), la REP PMCB et l'agrément des éco-organismes.
- **Feuille de route Transition écologique dans les Travaux Publics (TeTP)** : suivi des travaux de la FNTP et contribution à la déclinaison francilienne de la campagne **#ActeursPourlaPlanete** en Île-de-France.
- **Zone à Faibles Émissions – Mobilité (ZFE-m)** : suivi des travaux du comité et promotion des propositions de la Profession auprès des pouvoirs publics quant à la mise en œuvre des mesures sur les territoires en Île-de-France.

Projets 2023

- Suivre et assurer le décryptage de la réglementation environnementale, en particulier autour de l'actualité « déchets » et « carbone ».
- Engager le déploiement de la feuille de route « Économie circulaire » dans les Travaux Publics en Île-de-France.
- Organiser une journée « Économie circulaire dans les Travaux Publics en Île-de-France ».
- Participer et suivre des travaux de la FNTP : Comité Recycleurs des Travaux Publics, Comité RSE et groupe de travail biodiversité, comité économie circulaire.
- Organiser une formation dédiée aux gestionnaires de plateformes de recyclage.
- Poursuivre la promotion et le déploiement du label RSE auprès des entreprises franciliennes.
- Animer le comité ZFE-m et assurer la promotion des positions de la profession auprès des pouvoirs publics concernés.
- Accompagner le déploiement de la feuille de route « TeTP », notamment le plan de formation à destination des chefs d'entreprises et de leurs collaborateurs en lien avec la FNTP.



COMMISSION PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

La Commission Prévention et Santé au Travail est présidée par *Christian GONNET*.

Missions

- Traiter des sujets liés à la santé et aux conditions de travail.
- Écouter et sensibiliser les entreprises.
- Nouer des partenariats avec les acteurs de la Prévention.
- Participer aux différents groupes de travail traitant des sujets prévention et santé au travail.

Actions 2022

- **« Réforme des Services de Santé au Travail »**
 - Présentation des principales mesures de la Loi du 2 août 2021 « Pour renforcer la prévention en santé au travail » avec la participation des Services de Santé au Travail : APST-BTP-RP.
 - Suivi de la publication des décrets, informations aux membres de la Commission et aux entreprises franciliennes.
 - Information sur la mise en place du Passeport de Prévention et présentation du décret.
- **Accidentologie**
 - Recueil des témoignages et retours d'expérience des entreprises franciliennes.
 - Étude des cas et apport de solutions adaptées avec l'expertise de l'OPPBTP et l'APST-BTP-RP.
 - Mise en place d'une enquête et analyse des résultats par l'OPPBTP et l'APST-BTP-RP au sujet des malaises survenant sur les chantiers.
- **Poursuite des webinaires « Accidents à conséquence grave ou mortelle dans les Travaux Publics : il faut réagir et agir ! »** animés par l'OPPBTP.
- 3 sessions programmées sur l'année 2022 destinées à tous les acteurs de la prévention en entreprise et prioritairement aux Dirigeants et Encadrants de chantier.
- **Crise sanitaire COVID-19**
 - Information régulière des entreprises sur les mises à jour du « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 » et du « Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19 ».
 - Intervention de l'OPPBTP sur la thématique « Masques COVID et port des lunettes ».
- **OPPBTP/APST-BTP-RP/DREETS/CRAMIF/INRS**
 - Poursuite des partenariats et des conventions entre la FRTP Île-de-France et les différents partenaires.
- **Maître d'Ouvrage**
 - Action conjointe avec l'OPPBTP auprès des Maîtres d'ouvrage pour les sensibiliser à leur rôle d'acteurs en matière de prévention.
- **Présentation des actions nationales et relais en région**
 - Campagne nationale de mesures à l'exposition aux poussières de silice.
 - Projet CARTO Silice OPPBTP.

- « Réagir et agir contre les AT, conduire un engin ou véhicule sur chantier. »
- Campagne nationale risque routier et ses webinaires.
- Présentation et promotion du kit « outils de prévention pour les entreprises de Travaux Publics ».
- **DT/DICT**
 - Information régulière des membres de la Commission sur la prévention des endommagements réseaux et du décret anti-endommagement, avec l'intervention du Président de l'Observatoire Île-de-France des risques travaux sur réseaux.
- **Matinale d'information et d'échange**
 - Le 14 novembre 2022 : organisation d'une matinale d'information et d'échange : « Les méfaits des drogues et des toxicomanies dans l'entreprise. Quelle prévention, quelles responsabilités et quelles actions ? »
- **Réglementation**
 - Maintien de la veille réglementaire et des actions de sensibilisation auprès des entreprises franciliennes.
 - Lobbying dans le but de mieux mettre en adéquation la réglementation avec les problématiques des entreprises.
 - Canicule : travail à la reconnaissance en tant qu'intempérie.

Projets 2023

- Maintien de la veille réglementaire et des actions de sensibilisation auprès des entreprises franciliennes.
- Lobbying pour la mise en adéquation de la réglementation avec la problématique des entreprises.
- Suivi de la réforme des Services de Santé au Travail, présentation et explication des différents décrets à paraître.
- Mise en place d'un groupe de travail avec l'OPPBTB afin d'accompagner les entreprises franciliennes suite à des inspections sur chantier.

- Suivi de la Convention nationale de partenariat pour l'amélioration de la santé au travail dans les Travaux Publics.
- Pénibilité : suivi de la réglementation
- Passeport de Prévention : information des membres de la Commission sur sa mise en place et son déploiement.
- Poursuite des relations avec les organismes partenaires, tels que l'APST-BTP-RP, l'OPPBTB...
- Invitation en Commission de « start-up » présélectionnées par « l'activateur » de l'OPPBTB en vue de la présentation de projets de prévention innovants.
- Poursuite de la mise en valeur de projets innovants initiés par les entreprises de Travaux Publics franciliennes.
- Projet d'organisation d'une matinale d'information en fonction de l'actualité et des besoins des entreprises.



COMMISSION SOCIALE

La Commission Sociale est présidée par Jean-Jérôme GAZEAU.

Missions

- Prépare et négocie les accords de salaires régionaux pour les Minima Ouvriers, Etam et les Indemnités de Petits Déplacements.
- Assure une veille juridique en matière sociale et informe les entreprises des évolutions législatives ou conventionnelles.
- Participe à travers ses Mandataires aux conseils d'administration ou Commissions Sociales des organismes sociaux et de prévoyance de la Profession.
- Porte les sujets d'actualité sociale répondant aux besoins des entreprises.
- Organise des webinaires en lien avec l'actualité sociale.

Actions 2022

- Relation avec les organismes sociaux de la profession : participation aux Conseils d'Administration et/ou Commissions Sociales de PRO BTP, l'APAS BTP...
- Participation au Comité de Pilotage de la Convention Régionale de Partenariat en matière de lutte contre le travail illégal dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.
- Organisation d'un webinaire dédié à la présentation des services de l'action sociale de l'APAS BTP.
- Mise en place d'une instance de réflexion sur les problématiques de recrutement et de fidélisation des talents dans les entreprises de Travaux Publics suite au tour de table des syndicats territoriaux visant à définir le plan d'action de la Commission Sociale.
- Relais auprès des entreprises franciliennes des webinaires sociaux animés par la FNTP, notamment sur les mesures de pouvoir d'achat (PPV, heures supplémentaires...) et les Indemnités de Petits Déplacements.

Projets 2023

- Poursuite des actions de conseil, d'information et d'assistance technique aux entreprises.
- Veille réglementaire.
- Renforcement de la mission des mandataires patronaux et mobilisation des acteurs autour de réunions spécifiques.
- Poursuite des travaux de la Commission sur les problématiques liées au recrutement et à la fidélisation des nouveaux talents dans les Travaux Publics.
- Projets d'organisation d'une matinale d'information en fonction de l'actualité et des besoins des entreprises.
- Réflexion autour de la problématique de la mobilité en Île-de-France et des Indemnités de Petits Déplacements afférentes.
- Propositions de matinales :
 - Matinale d'information portant sur le pilotage du dialogue social.
 - Matinale d'information sur la négociation en entreprise.

OBSERVATOIRE BTP DE L'INSERTION SOCIALE

L'Observatoire est présidé par *Jean-Pierre GUGLIELMI*.



Face au développement des clauses sociales dans les marchés franciliens, **les organisations professionnelles du BTP d'Île-de-France ont souhaité inscrire ces clauses dans une relation gagnant-gagnant entre les entreprises et les Maîtres d'ouvrage.**

Elles sont organisées au sein d'un **Observatoire régional de l'insertion pour mener les missions** suivantes :

- Assurer une veille et un suivi quantitatif et qualitatif des clauses sociales en Île-de-France;
- Formaliser une position commune de la Profession et coordonner ses actions et sa communication vers les Maîtres d'ouvrage et les acteurs de l'insertion;
- Représenter les entreprises du BTP lors d'initiatives organisées par les pouvoirs publics en Île-de-France;
- Instaurer un dialogue avec les Maîtres d'ouvrage.

Objectifs de l'Observatoire

L'Observatoire BTP de l'Insertion s'engage à promouvoir la notion d'effort global de l'insertion, pour une mise en œuvre de la clause sociale raisonnée, partagée et adaptée aux enjeux régionaux.

L'Observatoire nourrit le dialogue avec les Maîtres d'ouvrage et apporte des éclairages techniques pour construire des règles du jeu harmonisées au-delà des territoires, avec un seul objectif : celui d'assurer une formation pérenne des publics en insertion.

Composition de l'Observatoire

Sont membres fondateurs les Organisations Professionnelles du BTP d'Île-de-France :

- La Fédération Régionale des Travaux Publics Île-de-France;
- La FFB Île-de-France Est;
- La FFB Grand Paris;
- La FFB Région Île-de-France 78-91-95;
- La Fédération Île-de-France Centre SCOP BTP.

Peuvent demander à être membres associés : les Maîtres d'ouvrage, Maîtres d'œuvre et organismes intervenant dans le domaine de l'insertion (sur accord unanime des membres fondateurs).

Ressources proposées par l'Observatoire

- Le modèle de mémoire en insertion pour accompagner les entreprises dans leurs réponses aux appels d'offres.
- Le modèle de mémo sur les clauses sociales réalisé et actualisé suite à la parution du Guide de la Direction des Affaires Juridiques de Bercy sur les aspects sociaux de la commande publique.

Ces outils sont à la disposition des entreprises, n'hésitez pas à les consulter sur le site de la FRTP Île-de-France dans la rubrique « Ressources/publications ».

Actions 2021-2022

Mise en application de la charte « Seine-Saint-Denis égalité » signée en novembre 2020 entre la FRTP Île-de-France et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. L'objectif est de construire des parcours d'insertion adaptés pour accompagner les personnes prêtes à intégrer la filière. Elle ambitionne de permettre aux habitantes et habitants de la Seine-Saint-Denis de réussir leurs parcours d'insertion professionnelle et d'avoir un meilleur accès à l'emploi local.

Cette charte repose sur une expérimentation d'un Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) centré sur la filière de la Construction et dont l'Observatoire sera partie prenante. Inédit, ce SPIE sectorisé aura pour objectif d'accompagner 500 personnes vers un emploi pérenne, en proposant des parcours sans rupture, grâce à la coordination des réseaux de l'insertion et de l'emploi sur le territoire. Cet outil permet d'adapter et surtout d'expérimenter des parcours de formation vers les emplois des Travaux Publics :

- Des parcours inclusifs, de la sensibilisation à la formation métiers, ont été élaborés avec la création de « passerelles-emploi-entreprises ». La FRTP Île-de-France intervient notamment dans la partie recrutement des participants en leur présentant les métiers.
- Une « Passerelle Constructeurs de voies ferrées » lancée en novembre 2021. Cette formation courte (140 heures + 70 heures de stage en entreprise) a été montée afin de répondre aux besoins en compétences des entreprises des travaux ferroviaires. Le syndicat de spécialité, le SETVF, est également mobilisé dans ce cadre, ce qui permet de trouver des opportunités concrètes de stages puis d'emplois pour les stagiaires qui suivront cette formation.
- La mise en place d'une expérimentation de « Passerelle Maçon VRD » de 420 heures sur le plateau technique de Montreuil avec l'Afor TP. Cette formation incluait la préparation de 1 CCP du Titre Professionnel de Maçon VRD, à savoir « Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface ».

La FRTP Île-de-France a également impulsé un partenariat avec la Société du Grand Paris. Avec des collaborations autour de la promotion des métiers : tournée du véhicule de promotion des métiers, intervention lors de journées ou de manifestations de type KM10 à la gare de Sevran-Beaudottes...

Pour aller plus loin, une charte autour de l'emploi, l'insertion et la formation est en cours de finalisation pour une signature en fin d'année lors de l'Observatoire économique et sociale de la Société du Grand Paris. Un plan d'action spécifique autour de l'intégration de nouveaux entrants dans la Branche Travaux Publics est prévu avec des parcours en POEC, formations-insertion et autres dispositifs.

L'Observatoire BTP de l'Insertion exerce également son activité de veille et peut être saisi par des entreprises lorsque celles-ci doivent répondre à des appels d'offres où la clause sociale peut difficilement être mise en œuvre à cause de la nature même du chantier en termes de sécurité, d'expertise métiers...

Relations avec les acteurs de l'insertion en Île-de-France

- Mobilisation des membres face au phénomène de « surenchère » des taux d'insertion ou lors de renouvellement des Chartes et autres outils de pilotage.
- Partenariats avec l'ARML Île-de-France, Pôle Emploi ou les Conseils départementaux sur des actions de promotion métiers à destination des professionnels, des réseaux de prescripteurs et des publics.
- En lien avec Constructy : création de parcours de formation, comme la mise en place de formations-insertion courtes pour former des Coffreurs-Bancheurs pour les entreprises attributaires des marchés publics de la Solideo.

Perspectives 2023 : ancrer l'impératif d'insertion durable au sein des acteurs de la Construction

- Devant la pénurie de candidats expérimentés, continuer à diversifier le sourcing et consolider les parcours d'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi. S'appuyer sur Connexience, l'Académie des métiers des Travaux Publics afin de proposer des formations de qualité pour proposer de futurs personnels qualifiés aux entreprises franciliennes.
- Afin d'éviter les tentations de « surenchère » sur les taux d'insertion, les Membres travaillent à encourager l'ensemble des acteurs et, en particulier, les Maîtres d'ouvrage à se baser sur le coût réel de la main-d'œuvre en insertion, selon la nature des chantiers. Une actualisation de la note de cadrage de l'OB-TPI est prévue afin de faire connaître les recommandations de la Profession sur la clause sociale dans le contexte actuel. Une vigilance particulière sera apportée sur la place des apprentis, enjeu crucial pour la Profession.

Promouvoir la filière des Travaux Publics

Dans la continuité des travaux entamés depuis la signature de la Convention-cadre Régionale Emploi/Formation en janvier 2015, la FRTP Île-de-France agit et mobilise ses adhérents autour des thématiques liées aux besoins en compétences des entreprises : de la promotion métiers à la formation.

La FRTP Île-de-France a développé des **partenariats avec le Service Public de l'Emploi Régional** pour faire connaître les métiers et opportunités professionnelles aux personnes en recherche d'emploi. Ainsi, la FRTP Île-de-France intervient lors d'actions et de parcours découverte des métiers auprès des réseaux de prescripteurs avec des casques de réalité virtuelle.

La FRTP Île-de-France a également **participé aux éditions des forums régionaux** (Paris pour l'emploi, Fête de l'alternance, Tpro21 pour accompagner les reconversions, Jeunes d'Avenir...) ou **innovants**, comme avec YOOKAN, « le spatioport immersif révélateur d'avenir », développé par Pôle Emploi et la ville de Rosny-sous-Bois (Focus TP avec interventions, témoignages et animations ludiques, ainsi qu'un Job Dating qui a donné lieu à la signature de contrats).

La FRTP Île-de-France continue le développement d'actions **autour de la découverte des métiers en lien avec l'Association Régionale des Missions Locales**, traduction concrète de la Charte d'engagement réciproque de 2018. Les axes de coopération privilégiés :

- Autour du concept « **Du Sport à l'Emploi** » pour en faire un outil de recrutement innovant en lien avec l'expertise de Pass'Sport pour l'Emploi pour révéler leurs *sportskills* qui font écho aux valeurs de la Profession : dynamisme, esprit d'équipe, engagement... Les retours des entreprises et des Missions Locales mobilisées ont été positifs avec des embauches et des entrées en formation. 13 journées ont eu lieu en Île-de-France entre le lancement au CFM BTP en juin 2021 et la clôture au Rugby Club de Massy Essonne en septembre 2022, et ce avec le soutien de la Fondation BTP+.
- **L'immersion pratique des jeunes** au sein des centres de formation pour découvrir le métier par les gestes. En étant sur les centres, ils échangent directement avec des stagiaires en formation et valident un projet professionnel.
- Accueil de la **Rencontre annuelle des Chargés de relations entreprises** du réseau et de leurs partenaires à la Maison des Travaux Publics autour de la thématique du sport en mai et du handicap en décembre.

La FRTP Île-de-France accompagne également la montée en compétences des salariés des Travaux Publics, grâce à **Connexience, l'Académie des métiers des Travaux Publics**. Connexience regroupe sous une même bannière les centres

de formation de la Profession (l'Afor TP et le CFM BTP) et associe également des partenaires reconnus, comme l'ESTP Paris, le Centre Gustave Eiffel, LÉA-CFI, le centre Cesame et également des expertises complémentaires, comme l'OPP/BTP ou le GEIQ IDF.

Depuis mai 2022, **Connexience est certifiée Qualiopi au titre des Actions de formation** après un audit sans aucune non-conformité. L'Académie restructure ces plateformes de formation et prépare l'implantation sur le site de Jouy-en-Josas. Implantation d'autant plus stratégique que Connexience va y créer un « **Démonstrateur métiers des TP** », showroom de métiers ludique.

Perspectives 2022-2023

Devant les besoins de main-d'œuvre qualifiée, la FRTP Île-de-France a décidé d'impulser la création d'un site d'accueil du public pour valoriser la Branche et aider à valider les projets d'orientation vers ses métiers. En lien avec la CCI Paris Île-de-France, Connexience va mettre en place un « **Campus TP** » sur le site de Jouy-en-Josas à côté de LÉA-CFI.

Afin de développer la **mixité des métiers**, la FRTP Île-de-France soutient et accompagne l'association **les SouterReines**. L'objectif est de promouvoir les métiers du BTP, de participer à la levée des freins à l'embauche des femmes et à l'évolution des mentalités concernant la place des femmes dans le secteur de la Construction. Connexience accueillera donc un **binôme de volontaires** pour accompagner ces actions de promotions communes.



CONNEXIENCE
L'Académie des métiers des Travaux Publics



CRÉÉE PAR LA PROFESSION



En partenariat avec



La prévention BTP

Contactez-nous dès à présent pour étudier votre solution formation sur-mesure



01 44 13 32 07

contact@connexience-academie.com



Les Travaux Publics dans les médias

De nombreux articles parus dans la presse professionnelle et la presse quotidienne régionale tout au long de l'année ainsi que des interviews.



Les événements marquants de l'année

Du 2 au 5 novembre 2021

Finales des Olympiades de Métiers : des finalistes coachés et motivés !

Coaching pour la Finale Nationale des 46^e Olympiades des Métiers.
Le binôme de compétiteurs franciliens : Seyba DIARRA et Ludovic ROLLAIN a participé, du 2 au 5 novembre 2021, à un coaching « sur mesure » à l'AFOR TP. À leurs côtés, 2 formateurs expérimentés qui ont partagé tout leur savoir pour faire de nos apprentis du CFM BTP des graines de champions !

8 décembre 2021

Signature du 8^e Protocole de la Ville de Paris, FRTP Île-de-France/Mairie de Paris et Remise des prix de bonne tenue des chantiers.



Webinaire « Les activités sociales du groupe PRO BTP », PRO BTP/FRTP Île-de-France.

9 décembre 2021

Webinaire « Accidents à conséquence grave ou mortelle dans les Travaux Publics : il faut réagir et agir ! »

14 décembre 2021

José RAMOS a été réélu Président de la FRTP Île-de-France lors du Conseil d'administration pour un nouveau mandat de trois ans. Dirigeant d'Essonne TP, PME basée à Boissy-sous-Saint-Yon, il a souhaité poursuivre le travail d'accompagnement des entreprises qui est au cœur des missions de la Fédération.

15 décembre 2021

Matinale « Télétravail : tour d'horizon dans les Travaux Publics », FRTP Île-de-France.

13 au 15 janvier 2022

Olympiades des métiers, finales nationales à Lyon, Worldskills.

31 janvier au 16 février 2022

Journées Départementales Prévention Santé Sécurité, Ensemble 77

10 février 2022

Matinale de l'Observatoire Île-de-France des Risques Travaux sur Réseaux, FRTP Île-de-France.



24 février 2022

Forum des Travaux Publics FNTP.

9 mai 2022

Séminaire de présentation de la ligne 18 du Grand Paris Express.

17 mai 2022

Rencontre professionnelle : les marchés olympiques liés aux espaces publics.

28 et 29 juin 2022

Salon de l'AMIF.
Remise des Victoires de l'Investissement Local.



22 septembre 2022

Webinaire organisé par le groupe de travail relatif aux Semaines régionales de la prévention des endommagements de réseaux.

18 octobre 2022

Visite de la réouverture de la Bièvre avec le Conseil départemental du Val-de-Marne.



19 octobre 2022

Signature du Protocole de Médiation du Bâtiment et des Travaux Publics dans le cadre de l'exécution des marchés des ouvrages des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

20 octobre

Visite d'un éco-tri chez la société Tersen.



14 novembre 2022

Matinale de la Commission PST : « Les méfaits des drogues et des toxicomanies et leurs répercussions dans l'entreprise. Quelle prévention, quelles responsabilités et quelles actions ? »

Novembre 2022

Victoires de l'Investissement Local

À l'occasion du Salon des Maires de France, la FNTP et la FRTP Île-de-France ont récompensé, le 22 novembre, le Conseil départemental du Val-de-Marne, pour le chantier de renaturation de la Bièvre entre Arcueil et Gentilly.

Sur 600 mètres, la renaturation de la Bièvre poursuit les objectifs suivants :

- réintroduire et préserver la nature en ville ;
- créer des îlots de fraîcheur ;
- favoriser le développement de la biodiversité ;
- protéger l'environnement ;
- offrir à la population un espace de promenade.

Focus sur...

Zone à Faibles Émissions – Mobilité : les professionnels des Travaux Publics engagés mais vigilants

L'année 2022 a été marquée par la mobilisation de la ZFE autour de la Zone à Faibles Émissions – Mobilité.

Pour rappel, le 1^{er} février dernier, la Métropole du Grand Paris annonçait un report du calendrier de déploiement de la Zone à Faibles Émissions – Mobilité (ZFE-m), notamment de la phase 3, à savoir l'interdiction de circulation des véhicules Crit'Air 3 et antérieurs sur le périmètre de l'intra A86.

Si la FRTP Île-de-France a salué positivement le report de la phase 3, elle reste toutefois très inquiète sur le calendrier de déploiement de la ZFE qui mettrait à l'arrêt un certain nombre de chantiers, notamment ceux liés aux JOP 2024 ou encore au Grand Paris Express.

En 2022, la FRTP Île-de-France, aux côtés de la CSTPP et de son Président, s'est mobilisée pour faire connaître les propositions des entreprises des Travaux Publics quant à un calendrier alternatif pouvant concilier transition écologique, santé publique et réalité économique. Pour y parvenir, la FRTP Île-de-France défend une approche pragmatique et formule une série de propositions pour qu'élus et décideurs publics puissent s'en saisir et en tenir compte dans le cadre des prochaines échéances de déploiement de la ZFE-m.

Pour les Travaux Publics, les conditions de réussite sont les suivantes :

- S'engager sur la pérennité des motorisations propres qui seront autorisées par les pouvoirs publics ;
- Garantir la disponibilité des technologies en termes de motorisations propres ;
- Garantir la disponibilité des carburants pour ces motorisations ;
- Assurer la disponibilité de points d'avitaillement suffisants pour répondre aux besoins des Professionnels ;
- S'assurer de la capacité pour les constructeurs de répondre aux demandes de renouvellement des parcs des entreprises ;
- Accompagner les entreprises dans leur capacité financière à investir dans le renouvellement et/ou le rétrofit de leur parc.

A minima, et pour permettre de passer les prochaines échéances, les entreprises des Travaux Publics proposent que l'usage de bio-carburants puisse être autorisé jusqu'en 2030. Elles défendent également l'instauration de dérogations pour les véhicules des Travaux Publics dont les interventions sont liées à la réalisation de chantiers de voirie, d'aménagement ou de réseaux (chantiers concessionnaires).

Protocole de bonne tenue de chantiers de la Ville de Paris

L'année 2022 a été celle de la signature du 8^e protocole de bonne tenue de chantiers. Entré en vigueur en début d'année et pour toute la durée de la mandature, les principaux objectifs de la Ville de Paris pour ce 8^e protocole sont les suivants :

- L'amélioration du maintien de toutes les continuités de cheminement aux abords

des chantiers (espace public) ;
L'amélioration de la prise en compte des enjeux environnementaux ;

- La diminution de la pollution visuelle (barriérage) ;
- Une meilleure diffusion des pratiques ;
- Une meilleure coordination des travaux sur l'espace public ;
- L'amélioration de la propreté des abords de chantiers ;
- La mise en place et la montée en puissance de l'évaluation des Maîtres d'ouvrages.

En vigueur depuis la fin des années 1980, le protocole de bonne tenue des chantiers est une démarche partenariale entre la Ville de Paris, la FRTP Île-de-France et les concessionnaires. Le protocole témoigne de la volonté de la Profession d'engager une démarche de progrès et d'amélioration continue basée sur la pédagogie et les bonnes pratiques.

Prix de bonne tenue de chantiers 2019

Après plusieurs reports liés à la crise sanitaire, 2022 a aussi été l'occasion de remettre le prix 2019 de bonne tenue de chantiers aux entreprises.

Les entreprises récompensées dans les différentes catégories sont les suivantes :

- Dans la catégorie chantier « mobile » : l'entreprise BIR ;
- Dans la catégorie chantier « fixe » : arrivées ex æquo, les entreprises Spac Aulnay et Catema ;
- Dans la catégorie chantier « voirie » : arrivées ex æquo, les entreprises Fayolle et Dubrac TP.



Les entreprises ayant reçu le prix d'encouragement sont les suivantes :

- Dans la catégorie chantier « mobile » : l'entreprise Spac Gennevilliers ;
- Dans la catégorie chantier « fixe » : l'entreprise SRBG ;
- Dans la catégorie chantier « voirie » : l'entreprise SNTTP.

Enfin, le prix de l'innovation et de promotion environnementale a été remis à l'entreprise DARRAS et JOUANIN pour sa solution de pose de panneaux solaires en complément du groupe électrogène et de tri des déchets dans les cantonnements, contribuant ainsi à réduire les rejets carbone sur le chantier.



Victoires de l'Investissements Local d'Île-de-France

Le 28 juin 2022, la FRTP Île-de-France a discerné les Victoires de l'Investissement Local d'Île-de-France.

Objectif : primer les projets d'aménagements et d'équipements exemplaires contribuant à améliorer la qualité de vie des Franciliens. Sous le sceau de la transition écologique, les lauréats de cette seconde édition ont été récompensés lors du salon des Maires d'Île-de-France.

La transition environnementale passe aussi par les infrastructures. Les collectivités locales l'ont bien compris et contribuent par leurs projets d'investissement dans des infrastructures vertes à réduire l'empreinte carbone des territoires tout en apportant des services aux populations locales.

Les collectivités lauréates pour cette édition 2022 des Victoires de l'Investissement Local sont :

- La ville de Chevreuse dans la catégorie Victoire de la Transition énergétique pour son projet de marché global à performance énergétique et le passage de l'éclairage public en tout LED ;
- Le Conseil départemental du Val-de-Marne dans la catégorie Victoire de la Reconquête

écologique pour le projet de réouverture de la Bièvre au parc départemental du Coteau ;

- La Communauté d'agglomération de Paris-Saclay dans la catégorie Victoire de l'Innovation durable pour le projet de thermo-régénération des chaussées ;
- La ville de Trappes dans la catégorie Victoire de la Biodiversité pour le projet de jardin Samuel Paty.

À cette occasion, les récipiendaires ont rappelé en quoi les projets primés étaient créateurs de valeurs économiques, sociales et environnementales. Pour la Profession, ces Victoires sont également une reconnaissance de leur savoir-faire et de leur professionnalisme.

La vie des syndicats

Le SPTP



Le Syndicat Parisien des Travaux Publics représente une quarantaine d'entreprises de génie civil qui font partie des majors de la profession et des PME ayant une activité significative en Île-de-France.

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, l'inflation, la hausse des coûts de production et de l'énergie, mais aussi par le ralentissement des grands projets pour les génies civilistes. Dans ce contexte, le Syndicat Parisien des Travaux Publics a été particulièrement attentif aux préoccupations de ses entreprises et a poursuivi l'organisation de ses réunions régulières de travail pour permettre à ses membres d'échanger et de rencontrer des acteurs de la profession.

Il s'est également mobilisé sur le sujet clé de la transition énergétique. Il a ainsi organisé une réunion thématique sur l'évolution vertueuse des engins et véhicules dans les Travaux Publics et les technologies à venir en la matière. Il a reçu, lors de la séance de clôture de son Assemblée Générale Ordinaire le 11 octobre dernier, le bien connu Jean-Marc JANCOVICI, Ingénieur Consultant en énergie/climat, Associé Carbone 4, Président de «The Shift Project» qui a fait une intervention passionnante sur le changement climatique. Et il s'apprête à cosigner avec la FRTP Île-de-France une convention opérationnelle «Innovation et Environnement» avec la Société de Grand Paris.

Le Syndicat Parisien des Travaux Publics reste fidèle à ses missions d'écoute de ses entreprises et de leur accompagnement dans un environnement en mouvement.

Président : **Bertrand BURTSCHHELL**
Secrétaire Générale : **Diane LIONEL-MARIE**

La CSTPP



La Chambre Syndicale des Travaux Publics de Paris Petite Couronne (CSTPP) est située sur un territoire stratégique pour la Région capitale, car au cœur des projets majeurs des prochaines années avec le Grand Paris, les JOP 2024 et, plus largement, les mutations urbaines importantes en lien avec la transition énergétique.

La CSTPP couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, la diversité des métiers en fédérant autant de PME, d'ETI que de filiales de grands groupes. Forte de sa représentativité, de sa longévité (plus de 200 ans d'existence) et de sa connaissance du territoire, la Chambre Syndicale travaille en étroite relation avec les Maîtres d'ouvrages publics, les collectivités locales et les grands donneurs d'ordre pour allier les impératifs d'aménagement urbain pour une plus grande acceptabilité des travaux par les riverains et usagers de ces derniers.

Faits marquants et actions 2022

Le début d'année a vu la disparition de M. Philippe LAVILLAUGOUET, qui avait marqué de son empreinte la vie de la Chambre syndicale durant près de 20 ans. Les adhérents de la CSTPP ont tenu à lui rendre un hommage unanime.

L'année 2022 a été celle de la crise des matières premières, de l'énergie et du transport. Dans ce contexte, la CSTPP s'est fortement mobilisée auprès des pouvoirs publics pour défendre ses adhérents : la Chambre syndicale a été particulièrement présente auprès des Préfets de départements, notamment lors des comités de filières dédiés au secteur de la construction pour rappeler la spécificité de l'activité des entreprises des Travaux Publics fortement dépendantes de la commande publique. La question de la hausse des prix, au travers notamment des révisions, pour les marchés en cours d'exécution et ceux à venir a été au cœur des échanges.

Malgré ces difficultés, la CSTPP a poursuivi son engagement auprès des acteurs des territoires de Paris et de la Petite Couronne sur les sujets d'actualité et les projets à enjeux. Ainsi, avec la

Ville de Paris, l'année 2022 a été celle de l'entrée en vigueur du 8^e protocole de bonne tenue des chantiers et du suivi de la commission technique avec la visite des chantiers. La Chambre syndicale s'est également mobilisée pour demander l'intégration des activités des Travaux Publics à la liste des entreprises pouvant bénéficier de la carte Pro Mobile.

Plus généralement, la CSTPP a maintenu son action aux côtés de la F RTP Île-de-France pour défendre le savoir-faire de ses entreprises et pour rappeler l'impérieuse nécessité d'investir dans les chantiers du quotidien comme dans les grands projets au service des citoyens et des territoires.

C'est bien là le rôle de la Chambre Syndicale : au-delà de la défense des intérêts de la profession, celui de sensibiliser les pouvoirs publics et les Maîtres d'ouvrages en partageant avec eux les enjeux des activités de ses entreprises adhérentes.

Projets 2023

En 2023, la Chambre Syndicale poursuivra ses actions en partenariat avec la F RTP Île-de-France. Ces dernières s'articuleront notamment autour :

- de rendez-vous économiques et du maillage territorial auprès des élus locaux ;
- de la poursuite du travail et des actions avec la Ville avec le suivi du 8^e Protocole de bonne tenue des chantiers, les contraventions, la logistique urbaine ;
- du dialogue avec les grands donneurs d'ordre et Maîtres d'ouvrages ;
- du suivi de la mise en place de la ZFE Métropolitaine et du dialogue avec les autorités concernées pour une meilleure prise en compte des spécificités de la Profession ;
- de la poursuite du travail d'animation et de rencontres des entreprises adhérentes ;
- de la contribution à la feuille de route régionale d'économie circulaire.

Président : **Jean-Pierre GUGLIELMI**
Secrétaire Générale : **Juliette CARRASCO GRAFF**

La CSTP 77



La CSTP 77 est un lieu privilégié de rencontres et d'échanges au quotidien avec les acteurs économiques du département grâce, en particulier, aux divers groupes de travail réunis dans le cadre de la démarche ENSEMBLE 77 que la CSTP 77 pilote depuis plus de 25 ans.

L'année 2022 a été particulièrement riche en événements dans tous les domaines de formation de la CSTP 77 : économie, emploi-formation-insertion, développement durable et prévention, santé, sécurité.

Économie

- Grande campagne de rendez-vous économiques qui a débuté fin 2020 et s'est poursuivie en 2021 et 2022 afin de rencontrer les 21 EPCI et les grands donneurs d'ordres pour les sensibiliser sur l'urgence de lancement des travaux.
- Matinale technique avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne qui a permis aux entreprises adhérentes de rencontrer l'ensemble des cadres de la Direction des Routes, découvrir la programmation pluriannuelle et les travaux générés par la reprise des RN 4 et RN 36 et échanger sur les enjeux de la « route durable ».
- Assemblée générale le 15 novembre 2022 autour de l'intervention de Pierre Sabatier, économiste prospectiviste et d'un débat économique avec le Préfet, le Président du Département, le Président de l'AMF77, le Vice-Président du Conseil régional, Président de GPA et EPF d'Île-de-France et les Directeurs généraux des EPA.

Dans le cadre de la démarche Ensemble77 : Développement durable

- Création d'un observatoire réglementaire avec l'appui d'un prestataire extérieur.
- Évolution de la démarche Schéma d'Organisation Environnementale (SOE) et de ses outils – Travail autour de la création d'une application informatique qui permettrait une collecte et un traitement automatisés des indicateurs.
- Projet d'élaboration d'une « charte route durable ».
- Recrutement d'un apprenti pour le déploiement de la nouvelle version de la démarche Schéma d'Organisation Environnementale (SOE) et de ses outils.
- Intervention conjointe Direction des Routes-CSTP77 au « Salon de l'achat public » organisé par le Conseil départemental sur le thème « achat durable : initiative Travaux Publics ».

- Organisation de 2 réunions des adhérents sur le suivi et l'application de la réglementation déchets.
- Organisation d'une réunion des recycleurs et lancement d'une étude et d'une convention ayant pour objectif de lever les freins à l'utilisation des matériaux recyclés.

Prévention, Santé, Sécurité

- Organisation de la 12^e édition des Journées Départementales Prévention, Santé, Sécurité qui a permis de former près de 400 participants, dont 30 % d'agents de collectivités sur une vingtaine de formations.
- Inauguration du Club ESR77, Entreprise pour la Sécurité Routière, 1^{er} club ESR d'Île-de-France, le 5 juillet 2022 dans le cadre des conférences de clôture des Journées de la Prévention sur le thème « L'innovation au service de la Santé et de la Sécurité des Hommes », journée qui a rassemblé plus de 200 participants, représentants d'entreprises de toutes activités, Maîtres d'ouvrage, experts, institutionnels et a permis l'adhésion de plus de 50 structures.
- Création d'un site Internet « Club ESR 77 », www.clubesr77.fr
- Présence au 60^e Congrès de l'AMF77 sur un stand consacré au Club ESR77 qui a permis l'adhésion d'une vingtaine de collectivités.

Emploi, formation, insertion

- Poursuite de la 19^e et lancement d'une 20^e « plateformes emploi pérenne » dédiées à du public réfugié.
- Mise en lumière, cette année encore, du dispositif « plateforme emploi pérenne » dédiée à du public réfugié par le Préfet de Seine-et-Marne, à l'occasion de la « semaine de l'intégration 2022 » dans une de nos entreprises adhérentes qui compte parmi son effectif 4 réfugiés recrutés par ce dispositif.
- Poursuite du déploiement de la prépa-apprentissage.
- Action auprès de l'ensemble des collèges du département afin de proposer l'intervention des « ambassadeurs des métiers des Travaux Publics » qui ont été mis à l'honneur le 21 octobre 2021 lors de l'assemblée générale de la CSTP 77.



Signatures des premiers adhérents lors de l'inauguration du Club ESR77, le 5 juillet 2022

Président : **Pascal PIAN**
Directrice Générale : **Ariane GRAZIANI-LICHTLE**



Le SYTP et le SVOETP

Dans les deux syndicats, l'activité est essentiellement marquée par les conséquences de la guerre en Ukraine sur la profession, avec des actions institutionnelles tournées vers les demandes de prises en charge de surcoûts.

Activités communes aux deux syndicats

- Mars 2022 : courrier adressé aux Maîtres d'ouvrage pour les sensibiliser à la hausse des prix des matières premières.
- Avril 2022 : participation aux comités de suivi des conséquences de la guerre en Ukraine, au sein des préfectures départementales.
- Juillet 2022 : envoi d'un courrier aux députés élus afin de leur présenter notre activité et de leur proposer de visiter un chantier de leur circonscription.
- Refonte de la plaquette de présentation de chacun des deux syndicats.

Activités du SVOETP

Une activité essentiellement institutionnelle

- Préfecture du Val-d'Oise : échanges réguliers, participation aux réunions mensuelles du comité départemental de l'emploi et de la relance, afin de remonter les difficultés des entreprises à la préfecture, mais également de transmettre aux entreprises les informations adressées par la préfecture. Participation au Comité de suivi des conséquences de la guerre en Ukraine.
- Conseil départemental du Val-d'Oise : échanges réguliers avec le Directeur des routes et constitution de deux groupes de travail, l'un relatif aux clauses d'insertion, l'autre à la prise en charge des surcoûts liés à la hausse des coûts.
- Participation au Copil BTP du Pôle emploi du Val-d'Oise : participation aux forums formation et promotion des métiers. Échanges en cours afin d'organiser une visite de chantier des conseillers.
- Rendez-vous économique avec Sébastien PONIATOWSKI, Président de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

- Rendez-vous économique avec Gilles LE CAM, Vice-Président Développement économique et économie sociale et solidaire de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.
- Rendez-vous économique avec Benoît JIMENEZ, Président du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique (SIAH) de Croult et Petit Rosne.

Insertion et action de promotion des métiers

Le SVOETP, en partenariat avec le GEIQ Île-de-France et l'AFPA de Bernes-sur-Oise, a monté un plateau technique, visant à accompagner 12 personnes vers l'obtention du titre de Maçon VRD.

Le SVOETP a été partenaire de la Préfecture du Val d'Oise, de la DREETS et de la ville d'Argenteuil à l'occasion du Forum de l'égalité, au mois d'octobre 2022. Il a participé à une journée de promotion des métiers à Argenteuil, durant laquelle il a fait découvrir les métiers des Travaux Publics à l'aide de casques de réalité virtuelle à des jeunes de la ville.

Président : **Pascal AFONSO**
Chargée de mission : **Oréade KNOBLOCH**

Activités du SYTP

En matière de relations institutionnelles

- Organisation d'un webinaire relatif à la hausse des coûts et aux conséquences de la guerre en Ukraine sur le secteur de la construction, en partenariat avec la Préfecture des Yvelines et la FFB78.
- Présence à l'Université des Maires de l'Ouest Parisien le 12 octobre 2022 et échanges avec les différents décideurs politiques du territoire yvelinois.

En matière de formation et de promotion des métiers

- Mars 2022 : poursuite du plateau technique Maçon VRD lancé en mars 2020, en partenariat avec Activit'Y, le GEIQ Île-de-France et le CFM BTP. Les candidats ont obtenu leur titre professionnel au mois de mars 2022.
- Septembre 2022 : participation journée de promotion des métiers « Pass'sport pour l'emploi » au MRCE à Massy, durant laquelle des jeunes réalisent des prestations sportives à l'occasion desquelles sont évaluées leurs compétences au travail en équipe. Cet événement est organisé conjointement par la FRTP Île-de-France, le SYTP et les missions locales.

- Octobre 2022 : co-organisation d'une journée de promotion des métiers des Travaux Publics et du bâtiment, en partenariat avec la commune de Saint-Cyr-L'École, la FFB78, l'École de la deuxième chance et la mission locale de Versailles.
- Participation au conseil de perfectionnement du CFM BTP.



Président : **Jean BOUZID**
Chargée de mission : **Oréade KNOBLOCH**



Le STP 91

Le Syndicat des Travaux Publics de l'Essonne réunit les entreprises de Travaux Publics du département. Ces entreprises représentent les domaines de spécialité dans les secteurs de la route, de l'assainissement, de l'adduction d'eau, du génie civil, de l'électricité et de l'aménagement qualitatif.

Le STP91, un travail quotidien d'animation et de fidélisation du réseau des entreprises à travers des missions d'information et des rencontres régulières pour échanger sur l'activité du territoire, pour :

- Faire connaître les Travaux Publics, les entreprises Essonniennes adhérentes, leur vocation et leurs expertises auprès du réseau de partenaires de la construction et des Maîtres d'ouvrage.
- Faire entendre les propositions des entreprises et leurs préoccupations pour garantir une activité durable sur le territoire.
- Développer des actions collectives destinées à améliorer les conditions de travail et les perspectives de développement des entreprises.
- Accompagner l'évolution des pratiques des entreprises et leur permettre d'anticiper les changements réglementaires impactant leur vie quotidienne.
- Se mobiliser pour promouvoir l'insertion et l'emploi durable dans les Travaux Publics.
- S'engager pour généraliser une démarche environnementale responsable des chantiers.

Le Syndicat des Travaux Publics de l'Essonne a la volonté d'être aux côtés des entreprises et des donneurs d'ordre, un des moteurs du dynamisme économique et social du Département.

Assemblée Générale

- 19 octobre 2022 : Assemblée Générale sur le thème de l'Insertion avec une présentation de notre Plateau technique et du dispositif Service Militaire Volontaire dans lequel s'inscrit le STP 91.



Relations institutionnelles

Préfecture

- Comité départemental du Plan de Relance (CODEFI) : participation aux réunions mensuelles animées par le Préfet de l'Essonne et portage des problématiques rencontrées par notre secteur et les entreprises du territoire : alerte sur la faiblesse des appels d'offres émis et le manque d'activité et de visibilité pour les entreprises ; alerte sur la hausse continue des prix des matières premières et des difficultés d'approvisionnement, alerte sur les difficultés relatives à la révision des prix des contrats.
- Dans le cadre du Plan de Relance, le secteur des Travaux Publics est plus pris en compte. 11 avril 2022 : 1^{re} réunion de la cellule de crise BTP mise en place par la Préfecture.
- 1^{er} juillet 2022 : événement à la Préfecture d'Évry à l'occasion des 10 ans de la réglementation anti-endommagement.
- Une rencontre avec le nouveau Préfet, Bertrand GAUME, est initiée avant la fin de cette année.

Conseil Départemental

- Mise en place du dispositif « S-VRAI – Sauver des Vies par le Retour à l'Analyse Incidents », en partenariat avec le Département, dispositif qui a pour vocation d'identifier les zones ou routes accidentogènes, à l'aide d'une caméra et d'un smartphone. Les données sont cryptées, anonymisées et travaillées par le logiciel LogiRoad. Déploiement dans nos entreprises en novembre 2022 pour une durée de 3 ou 4 mois, pour une flotte de 25 véhicules.
- Volonté du Conseil Départemental d'organiser une journée de rencontres entre les entreprises et le département, entre décembre 2022 et janvier 2023, sur les innovations.
- Un rendez-vous avec le Président du Conseil Départemental, François DUROVRAI, ou sa Vice-Présidente, Sophie RIGAUULT, est en cours d'élaboration.

CCI ESSONNE

- Le partenariat avec la CCI est permanent.
- La dissociation des activités Bâtiment et Travaux Publics est effective, nous permettant de mieux porter nos problématiques propres et ainsi d'être plus lisibles vis-à-vis de l'activité économique du département. Plusieurs publications ou communiqués ont été élaborés dans ce sens.

Rencontres économiques

- En avril 2022, un échange s'est tenu avec la Communauté Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart avec M. Karl DIRAT, Vice-Président en charge des travaux.
- De nouveaux contacts sont en cours pour continuer cette démarche d'échanges.

Ensemble 91

- Septembre 2022 : organisation de la 18^e édition du Forum des Collectivités Locales et des Travaux Publics à Centrale Supélec, sur le thème de la gestion durable des eaux pluviales présenté autour de 3 tables rondes, avec la programmation de visites de site du toit du Bâtiment Bouygues et du Jardin Argente de Centrale Supélec, plus de 300 participants étaient présents.



Emploi et insertion

- 19 avril 2022 : lancement du 2^e plateau technique à destination des réfugiés en partenariat avec Pro Emploi, Connexience et la Préfecture de l'Essonne. Il se clôturera le 8 février 2023 par la fin de l'alternance des publics formés; 13 réfugiés ont été sélectionnés pour le plateau technique, 8 ont été validés par les entreprises à l'issue de la période de validation des acquis de la formation, 7 apprenants sont entrés en formation qualifiante de Maçon VRD afin de préparer le Titre Professionnel, le 19 septembre 2022.
- Démarrage d'un partenariat avec l'armée pour s'inscrire dans le cadre du Service Militaire Volontaire, pour former des jeunes de 18 à 25 ans à nos métiers, véritable volonté du STP 91 de décliner le SMV aux métiers des Travaux Publics en Essonne, projet en cours de réalisation.
- Rencontre entre le STP 91 et la MEIF Paris-Saclay autour des clauses d'insertion. STP 91 est signataire de la Charte Inclusiv'Essonne qui permet aux entreprises de travailler sur les actions de formation, mais aussi de mutualiser les heures d'insertion à l'échelle départementale.
- Membre du Consortium du Projet «AVEC», l'inclusion par l'apprentissage de la langue française, de Grand Paris Sud.

Communication institutionnelle

- Diffusion de nos deux plaquettes pour les rendez-vous institutionnels et les rencontres économiques.
- Refonte du site Internet du Syndicat.

Plan d'action 2022-2023

- Poursuite des rencontres économiques avec les agglomérations et les Maîtres d'ouvrage du territoire.
- Poursuite des échanges et actions avec les équipes du Conseil Départemental et de la Préfecture.
- Poursuite des travaux avec la CCI Essonne.
- Poursuite des actions avec la MEIF Paris-Saclay.
- Poursuite des actions engagées avec le Projet AVEC.
- Lancement du partenariat avec le Service Militaire Volontaire.
- Lancement du dispositif S-VRAI avec le Conseil Départemental.
- Dans le cadre d'Ensemble 91, organisation de la 19^e édition du Forum des Collectivités

- Locales et des Travaux Publics en lien étroit avec les concessionnaires

Président : **Olivier DELMER**

Chargée de mission : **Anne Sophie LEMULLIER**

Routes de France Île-de-France



Routes de France Île-de-France regroupe les entreprises qui construisent et entretiennent les routes et les rues d'Île-de-France et leurs principaux fournisseurs.

Représentant un quart de l'activité des Travaux Publics de la région, Routes de France Île-de-France a vocation, en liaison avec Routes de France à :

- **Fédérer et représenter les constructeurs de routes;**
- **Être force de proposition pour défendre, promouvoir, valoriser la Profession routière** auprès des différents acteurs économiques et politiques;
- **Être vecteur de promotion** de la rue et de la route.

Principales actions

- Promotion des métiers.
 - Poursuite des actions de communication sur les métiers de l'industrie routière et développement des offres de stages aux élèves de 3^e. Organisation des sélections régionales des Worldskills.
- **Poursuite des CQP** pour valoriser l'expérience des collaborateurs.
 - CQP « Constructeur en voirie urbaine et réseaux ».
 - CQP « Applicateur revêtements routes ».
- **Sécurité : Campagne Routes barrées avec l'OPPBTP.**
- **Veille et sensibilisation des acteurs sur les enjeux de l'industrie routière.**
 - Suivi de la mise en œuvre du plan de mobilisation pour les transports de la région et du développement des projets du Grand Paris.
- **Échanges continus avec tous les acteurs de la mobilité francilienne (participation au Salon de l'AMIF, rendez-vous IDF Mobilités, DIRIF...)**



Président : **Rémi KUCHLY**

Secrétaire général : **Olivier GARRIGUE**

Les Canaliseurs Délégation Île-de-France



La Délégation Régionale des Canaliseurs regroupe les entreprises spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de gaz et de fluides divers.

En Île-de-France, ce sont une cinquantaine d'entreprises qui représentent plus de 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Les principales actions menées par la Délégation Île-de-France des Canaliseurs sont :

- La sensibilisation des collectivités locales aux **inventaires du patrimoine**;
- La **promotion des CQP** auprès des entreprises pour valoriser les acquis de l'expérience de leurs collaborateurs;
- Rencontre avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie;
- **Journée de l'eau** organisée à la cité de l'eau du SIAAP à Colombes le 22 mars 2022 autour de 2 thématiques : « Changements climatiques et inondation : entre urgence et résilience » puis « Baignabilité des cours d'eau : bientôt une réalité? ».



Délégué Régional : **Nicolas POUILLE**
Secrétaire général : **Olivier GARRIGUE**

Les coordonnées de la FRTP Île-de-France

Fédération Régionale des Travaux Publics
Île-de-France

9, rue de Berri 75008 PARIS

Tél. : 01 47 66 01 23

Fax : 01 47 66 10 39

Email : idf@fntp.fr

Site Internet : www.frtpidf.fr

  **YouTube** FRTP ÎLE-DE-FRANCE

 **@FRTPIDF**



Crédits photo : Shutterstock.

Conception et réalisation : Register Brand Movies.